

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Pourquoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Évaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Définition :

L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

4

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : E.ON

Commune et département : Levallois-Perret (92 300)

Adresse : 105 rue Anatole France.

.....
Téléphone : 01 78 42 78 00. Fax :

Email : ca.raclet@eon-solutions.fr.....

Nom du projet : Construction du projet « Magasins Généraux de Champagne-Ardenne »

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ?
.....

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

.....
La société E.ON est partenaire d'Aménagement & Territoires, filiale de Kaufman & Broad, qui porte le projet d'aménagement dénommé « Magasins Généraux de Champagne-Ardenne » au sein de la Zac Port Colbert sur l'ancien site des magasins généraux. En tant qu'opérateur énergétique privé, E.ON va créer et exploiter sur 30 ans le futur réseau d'eau tempéré « ectogrid » permettant la production de chaleur et de froid et qui sera alimenté en partie par de la géothermie sur la nappe de la Craie.

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé : 92 avenue Brébant à Reims

Nom de la commune : ...Reims..... N° Département : ...51.

Lieu-dit : ...Magasin Généraux de Champagne-Ardenne.....

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : (FR21----)

n° de site(s) : (FR21----)

...

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A **5,45 km** du site n° de site(s) : **Marais et pelouses du tertiaire au Nord de Reims. (FR2100274)**

A 6 km du site n° de site(s) : Marais de la Vesle en amont de Reims.... (FR2100284)

c. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m²) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : 54 000m² environ..... (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Le projet d'aménagement prévoit des logements, une résidence étudiante et un établissement d'enseignement supérieur. Le bâtiment des Magasins Généraux est conservé et rénové.

Des voiries d'accès seront créées dans le quartier. La circulation du projet se fera principalement par voie piétonne.

Aucun stationnement extérieur n'est prévu pour le moment.

Le projet générera un réseau de raccord hydraulique entre le chantier et le réseau d'eau pluviale de la commune situé à proximité immédiate, afin de rejeter les eaux géothermales après décantation.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :(de tel mois à tel mois)
Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Printemps | <input checked="" type="checkbox"/> Automne |
| <input checked="" type="checkbox"/> Eté | <input checked="" type="checkbox"/> Hiver |

- Fréquence :

- chaque année
 chaque mois
 autre (préciser) : une fois le temps que les travaux d'aménagement se terminent.

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

En phase chantier les rejets d'eau de nappe seront dirigés après décantation vers le réseau d'assainissement. Les volumes seront suivis. Aucun rejet n'est attendu en phase d'exploitation du projet à l'exception des phases de rétrolavage des forages injecteurs durant lesquelles le volume pompé sera rejeté au réseau d'assainissement après accord du concessionnaire.

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> < 5 000 € | <input type="checkbox"/> de 20 000 € à 100 000 € |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 20 000 € | <input checked="" type="checkbox"/> > à 100 000 € |

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

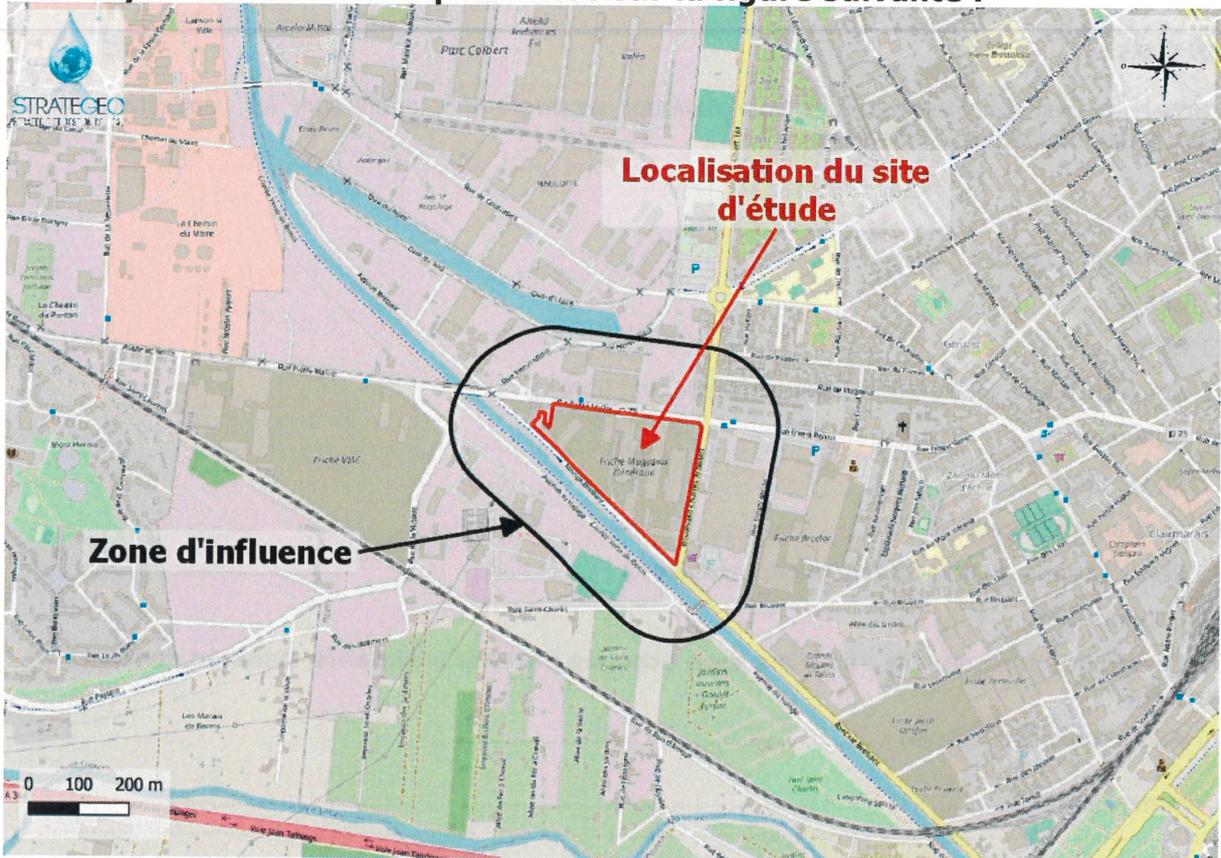
La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- Rejets dans le milieu aquatique (réinjection des eaux de nappes pompées dans le forage producteur vers les forages injecteurs)
 Pistes de chantier, circulation
 Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)

- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences **Rejet des eaux d'exhaure, après décantation, dans le réseau d'assainissement.**

L'influence du bruit, des poussières et des vibrations n'aura lieu que durant la phase de chantier du projet. Cette zone d'influence est estimée à un rayon de 150 m et représentée sur la figure suivante :



Durant la phase d'exploitation aucune influence n'est attendue sur les milieux naturels environnants.

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

*Le projet est situé en : **RAS***

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National

- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation

Construite, non naturelle : **La zone sera occupée par des bâtiments, dans un contexte urbain.**

Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Se référer au paragraphe 7.3.9 du permis minier du projet. Le paragraphe reprend les inventaires écologiques réalisés sur le site.

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

Photo 4 :

Photo 5 :

Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieus ouverts ou semi-ouverts	pelouse	X	Pelouse non entretenue poussant entre les allées.
	pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :	X	Une petite haie d'arbuste pour délimiter une partie du terrain
Milieus forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		
Milieus rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		
Milieus littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Aucune espèce d'amphibien hors Chiroptères n'a été observée		
	Pipistrelle commune	X zone de chasse sur le site	Espèce protégée mais considérée comme moins préoccupant
	Lézard des murailles	X	Protégée au niveau national et inscrite en annexe IV Directive Habitats faune flore(92/43/CEE)
Crustacés			
Insectes	Aucune espèce protégée au niveau régional ou national n'a été répertoriée		
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux	Rougequeue noir	X	Espèce protégée au niveau national
	Faucon crécerelle	X non nicheur sur site	Quasi menacé sur la liste national
Plantes	Aucune espèce protégée ou d'importance patrimoniale n'a été répertoriée		
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Le site actuel est très urbanisé et ne présente que très peu d'espace vert. Le projet quant à lui prévoit une augmentation des espaces verts ce qui favorisera le développement des espèces déjà présentes ainsi que les nouvelles.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Le site actuel est très urbanisé et ne présente que très peu d'espace vert. Le projet quant à lui prévoit une augmentation des espaces verts ce qui favorisera le développement des espèces déjà présentes ainsi que les nouvelles.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Le site actuel est très urbanisé et ne présente que très peu d'espace vert. Le projet quant à lui prévoit une augmentation des espaces verts ce qui favorisera le développement des espèces déjà présentes ainsi que les nouvelles.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Le projet ne se situe pas dans une zone protégée et le site est actuellement fortement urbanisé.

De plus, en phase d'exploitation, le projet prévoit la mise en place de plusieurs espaces verts améliorant considérablement l'environnement actuel.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : *Levallois - Perret*

Signature :

Le (date) : *19/06/2023*

E.ON Business Solutions SAS
105, rue Anatole France
92300 Levallois Perret
Tél. : +33 (0) 1 78 42 78 00
R.C.S. Nanterre 810 025 437 - TVA Intra : FR 22 810 025 437
SAS au capital de 1 073 000,00 €

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l'« **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique **CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL :

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/index.php?map=Patrimoine_naturel.map&service_idx=12W

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Le demander auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Marne

- Dans le **Formulaire Standard de Données du site** :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/region/21/champagne-ardenne>

- Auprès de l'animateur du site :

Site des services de l'État dans la Marne:

<http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Nature-Foret-et-Chasse/Natura-2000/Les-sites-dans-la-Marne/Ou-trouver-des-renseignements-sur-les-sites-Natura-2000-dans-la-Marne>